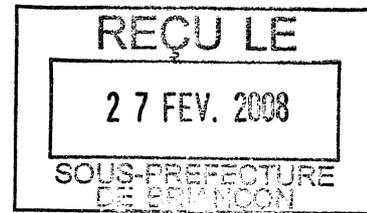




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 février 2008

Le 18 février 2008 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 février 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33 jusqu'au vote de la délibération n° 25
32 à partir du vote de la délibération n° 26
Pouvoirs : 1 jusqu'au vote de la délibération n° 25
2 à partir du vote de la délibération n° 26
Nombre de Votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN – Mme Monique OLLAGNIER – M. Pierre HENG - M. Pierre Roger BLANC (représentant M. Philippe MAFFEO) – M. Rachid DJEFFAL (représentant Mme Nicole JULLIEN) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Monique ESTACHY) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT (jusqu'au vote de la délibération n° 25).

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Paul DURAND – M. PIC Jean-Pierre (représentant M. Jean-Max DABOURDY)

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Jean Louis CHEVALIER – M. Laurent DARMAS.

Commune de Puy St André : M. Denis HEDE.

Commune de Saint Chaffrey : Mme Edith FAURE VINCENT - Mme Danièle PAVESI.

Commune de Val des Prés : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant Mme Nicole MATHONNET).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Bernard COLOMBAN.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION

M. Xavier CRET à M. Michel ALBERT

M. Robert de CAUMONT à M. Denis HEDE (à partir du vote de la délibération n° 26)

DÉLIBÉRATION N° 20 DU 18 FEVRIER 2008

Rapporteur : M. le Président

**OBJET : ENVIRONNEMENT
AMENAGEMENT DU SITE DE CLOT JOUFFREY
Autorisation de défrichement**

Vu les statuts de la Communauté de Communes approuvés par Arrêté préfectoral n° 2005-154-5 en date du 3 juin 2005 et en particulier l'article 6 B II qui prévoit la conduite des opérations visant à la réhabilitation des décharges et la création de sites de collecte sélective d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n° 22 du 22 décembre 2005 approuvant le programme d'opération de la réhabilitation du site de Clot Jouffrey,

Vu la délibération de ce jour approuvant le projet et le dossier de consultation des entreprises,

Considérant que les travaux liés à la réhabilitation de la décharge et à l'aménagement du site de dépôt de déchets inertes nécessitent, notamment en raison de l'importance des protections de berges, le défrichement d'une surface boisée d'environ 7000 m²,

Vu le Code Forestier, et en particulier les articles L.312-1 et L.312-2,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 février 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement en date du 6 février 2008,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

■ Autorise Monsieur le Président à déposer, sous réserve de l'accord des propriétaires des parcelles concernées, en particulier la Commune de Saint Chaffrey, un dossier d'autorisation de défrichement sur la zone définie au plan ci-joint,

■ Autorise Monsieur le Président à signer avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt la convention définissant les mesures compensatoires qu'il faudra définir avec le service instructeur (DDAF) et prendre en charge.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. : 25 FEV. 2008
Date affichage : 27 FEV. 2008